Culture

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Collection Actes

LA LANGUE FRANÇAISE EN REPRÉSENTATION(S)

Actes du colloque de Mons, 2022

Une publication de la Direction de la Langue française

LA LANGUE FRANÇAISE
EN REPRÉSENTATION(S)

Colloque international organisé par l'Administration générale de la Culture – Direction de la Langue française – et le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques

Musée des Arts contemporains du Grand-Hornu,
13 octobre 2022

Actes édités par Aurore Dumont et Dan Van Raemdonck

Une publication de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Comment les Québécoises et Québécois perçoivent-ils le français ? Bilan de 60 ans de recherches menées sur les représentations linguistiques au Québec

Wim Remysen
Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ), Université de Sherbrooke

1. Introduction

J'ai aujourd'hui le mandat de résumer 60 ans de recherches menées sur les représentations linguistiques au Québec. Considérant l'espace qui m'est imparti, cette synthèse sera nécessairement réductrice, et je vais donc m'en tenir à dégager quelques lignes de force qui m'apparaissent essentielles à la compréhension de la façon dont les Québécoises et Québécois ont perçu et perçoivent leur langue[1].

Pour donner vie aux représentations dont il sera question ici, je citerai tout au long de ce texte des personnes qui ont pris part aux nombreuses enquêtes sociolinguistiques menées au Québec depuis les années 1960. C'est qu'il m'apparait important de donner une voix à celles et ceux qui ont accepté d'y participer. Plusieurs de ces enquêtes sont aujourd'hui réunies dans le Fonds de données linguistiques du Québec et disponibles, partiellement ou intégralement, sur une plateforme Web développée par le Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec de l'Université de Sherbrooke[2].

(1) Pour compléter cette synthèse, je renvoie les lectrices et les lecteurs aux chapitres « Le français au Québec » (paru dans l'ouvrage collectif *Manuel de linguistique populaire*, Remysen et Rheault, 2023) et « Vivre en français » (publié dans la monographie *Le français au Québec et en Amérique du Nord* que j'ai cosignée en 2022 avec mes collègues France Martineau et André Thibault).

(2) Voir Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ). Les citations extraites de cette plateforme respectent les conventions de transcription originales.

2. Le Québec, une majorité fragile

Avant toute chose, je voudrais rappeler trois constats qui sont peut-être évidents pour les gens qui connaissent bien le Québec, mais qu'on a parfois tendance à oublier lorsqu'on se penche sur son cas, et tout particulièrement lorsqu'on cherche à comprendre les préoccupations en matière de langue des Québécoises et Québécois.

Premièrement, le Québec est une société nord-américaine, et l'Amérique du Nord, évidemment, n'est pas l'Europe. Avant même de ressentir la pression de l'anglais comme langue globale et internationale, comme c'est le cas dans bien des endroits à travers le monde aujourd'hui, les francophones du Québec ressentent la pression de l'anglais à l'échelle locale, chez eux, dans leur quotidien. J'opposerais à la diversité linguistique européenne, très tangible et partiellement institutionnalisée, l'anglo-normativité nord-américaine qui rend en grande partie les autres langues parlées sur le continent invisibles. Dans ce contexte, où l'anglais prédomine très nettement sur toutes les autres langues, parler français ne va pas toujours de soi. Même au Canada, un pays officiellement bilingue où les droits linguistiques des francophones sont enchâssés dans des lois, à la fois au niveau fédéral et provincial, la légitimité du français est souvent mise à mal.

Deuxièmement, le Québec est une majorité dite « fragile », pour reprendre l'expression de l'anthropologue Marie McAndrew (2010). Ce concept désigne des communautés qui, tout en détenant des leviers qui permettent d'orienter leur propre développement, n'en sont pas moins tributaires de décisions prises par une autre instance étatique (à part le Québec, on peut penser à la Flandre, l'Écosse ou la Catalogne). Ces sociétés « à dominance ambigüe » font voir le caractère tout à fait relatif des concepts de majorité et de minorité. Si le français demeure la langue majoritaire au Québec, il est minoritaire à l'échelle canadienne, où son poids est affaibli politiquement, économiquement et surtout symboliquement par l'attrait de l'anglais, ce qui n'est pas sans conséquences pour le contexte québécois. Comme d'autres majorités fragiles, le Québec garde, dans son imaginaire et dans sa mémoire collective, des souvenirs des luttes linguistiques menées dans le passé (souvenirs dont l'intensité peut évidemment varier selon les générations). C'est donc dire que, sous le rapport de la langue, les Québécois sont en quelque sorte les Flamands du Canada[3].

Troisièmement, en tant que langue expatriée ou transplantée, le français tel qu'il est utilisé au Québec ne pouvait faire autrement que d'évoluer selon sa propre dynamique et ses propres normes sociales. Le résultat de cette évolution, marquée tantôt par des pressions centripètes (rapprochement relatif avec l'usage et le modèle normatif français), tantôt par des pressions centrifuges (éloignement et apparition d'usages divergents), fait la particularité de cette langue. Depuis longtemps, les francophones du Québec ont appris à exprimer leur nord-américanité, leur rapport au territoire qu'ils habitent et leur rapport aux autres

(3) Cette affirmation peut surprendre à première vue. Et pourtant, il existe de nombreuses similitudes entre certains discours à propos de la protection ou encore de la qualité de la langue circulant en Flandre et au Québec (voir par exemple Hambye, 2009 ; Remysen, 2010).

à travers une variété de français proprement québécoise. Mais, en tant que locutrice ou locuteur de cette variété, on prend très rapidement conscience de sa particularité, prise de conscience renforcée par des stéréotypes ambiants, comme nous le verrons.

Ces trois éléments orientent fortement notre rapport à la langue au Québec. Le regretté Jean-Claude Corbeil, ancien directeur de l'Office de la langue française (maintenant Office québécois de la langue française) et un des artisans de la Charte de la langue française[4], parle dans son livre consacré à la politique linguistique québécoise d'« embarras ». Il est d'avis qu'il y a plusieurs formes d'embarras que les francophones du Québec peuvent vivre par rapport à leur langue :

> À dessein, j'ai utilisé le mot « embarras » [qui suggère] à la fois l'idée d'un choix entre les langues parlées et utilisées au Québec, qui toutes ont leur raison d'être et leurs avantages et qui sont toutes des sources potentielles d'enrichissement, mais un choix difficile à faire selon les circonstances [...]. [...] Je crois que telle est la situation des locuteurs du Québec dans la vie quotidienne, des francophones devant l'anglais et les langues des immigrants, des anglophones et des allophones face à la langue française, langue de la majorité et langue officielle commune. (Corbeil, 2007, p. 25)

Aujourd'hui, je vais m'attarder surtout sur deux sources d'embarras, causées, d'une part, par la cohabitation constante avec l'anglais, langue que le français côtoie au Québec depuis le milieu du 18e siècle (cela soulève des questions concernant le statut du français) et, d'autre part, par le constat des différences linguistiques du français québécois, constat qui remonte essentiellement au milieu du 19e siècle (cela soulève des questions concernant la norme et la qualité de la langue). Ce sont là deux questions de légitimité qui façonnent et structurent l'imaginaire linguistique des Québécoises et Québécois.

La période à laquelle je m'intéresse, et qui va des années 1960 jusqu'à aujourd'hui, a été particulièrement féconde en recherches sur la langue menées dans les domaines de la psychologie sociale, de la sociolinguistique et de la linguistique perceptuelle. Différentes approches se distinguent, selon que les chercheuses et chercheurs ont adopté des méthodes expérimentales, utilisé des questionnaires écrits, mené des entrevues sociolinguistiques ou des discussions de groupe ou encore analysé des discours de presse. On peut penser aussi à une série de sondages menés par des organismes publics, comme l'Office québécois de la langue française ou le Conseil supérieur de la langue française (un organisme qui n'existe plus depuis la création du ministère de la Langue française en 2022), ainsi que par certaines maisons de sondage. Si les recherches ont été trop nombreuses pour être énumérées ici, j'en évoquerai quelques-unes dont les constats sont particulièrement significatifs.

(4) Pour plus d'informations à propos du rôle joué par Jean-Claude Corbeil dans le dossier de la langue au Québec, voir la notice biographique signée par Remysen et Vincent dans *Faire connaissance : 100 ans de sciences en français*, publié par l'Acfas en 2023.

3. Le prestige du français et le rapport à l'anglais

Commençons par l'attrait du français et de l'anglais. Cette question a fait l'objet de plusieurs recherches qui ont adopté la méthode du locuteur masqué, développée dans les années 1960 par le psychologue montréalais Wallace Lambert et encore fréquemment utilisée de nos jours dans la recherche sur les attitudes linguistiques. L'approche de Lambert consiste à soumettre des passages lus dans les deux langues, l'anglais et le français, à un panel de juges. Pour chaque extrait, les juges doivent associer à la personne qui parle des qualités soit de nature socioéconomique (Cette personne est-elle ambitieuse ? Intelligente ? Compétente ?), soit de nature affective (Est-elle sympathique ? A-t-elle le sens de l'humour ?). À leur insu, les témoins entendent les mêmes locuteurs à deux reprises, tantôt en anglais, tantôt en français, l'idée étant que les traits attribués aux locuteurs donnent indirectement des indications sur la façon dont sont perçues les deux langues dans lesquelles ils s'expriment.

Lambert et son équipe ont montré que, dans les années 1960, les francophones de Montréal ont de leur langue et d'eux-mêmes une opinion plutôt négative. L'anglais, qui est à l'époque la langue de la réussite et qui domine le paysage linguistique, confère aux locutrices et locuteurs de cette langue un statut supérieur, comme le rappellent encore ces propos recueillis en 1971 et 1984 :

> [L]e plus vieux [de mes frères] par exemple il est mécanicien, mais: yap: il a pas pu passer des examens écrits ce qui fait qu'il reste toujours deuxième classe. Et au point de vue compétence: il est aussi compétent qu'en première classe. Maudit il en fait: il en fait depuis des années de la: de la mécanique puis c'est un gars qui: qui est capable de se débrouiller avec n'importe quelle sorte de moteur tu-sais. Il connait bien ses moteurs. <u>Mais: puis il parle pas anglais. (rire) Ça c'est son gros problème tu comprends. Il a: il a: il a dé: il a perdu des emplois: du moins il est resté toujours en second</u> à plusieurs garages où il a travaillé, même des gros garages, à cause de ça. 'Parlait pas anglais. (*Corpus Montréal 1971*, sous la dir. de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren, entrevue avec André L. [27 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)[5]

> [D]ans ce temps-là [quand j'étais plus jeune] oui madame c'était: c'était pas drôle puis: <u>si tu parlais pas l'anglais bien tu avais pas des belles jobs</u>, puis ça m'a: ça m'a choquée tu-sais ça m'a bien bien désappointée parce-que je me disais ch: ch: j'étais autant capable de travailler de ces jobs là que d'autres filles [...] tu-sais j'étais plus jeune là je disais « les maudits Anglais ils en ont: ils ont des jobs, ils ont les plus belles jobs partout », puis ça me choquait, mais: aujourd'hui je me dis: ils ont le droit de vivre tu-sais: [...] ça c'est la politique hein à: ça tu changes pas ça: du jour au lendemain. (*Corpus Montréal 1984*, sous la dir. de Pierrette Thibault et Diane Vincent, entrevue avec Ghislaine F. [39 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

(5) C'est l'auteur qui souligne.

C'est peut-être difficile à concevoir du point de vue européen à quel point le français, une langue qui a la réputation d'être une langue de culture et de prestige, a pu être dévalorisé dans le contexte canadien, y compris par les francophones eux-mêmes. Pendant longtemps, la situation économique inférieure des Canadiens français était justifiée par l'idée que les francophones ne pouvaient que se consacrer au travail manuel, alors que les anglophones étaient jugés plus aptes au travail intellectuel et au monde des affaires. Cette image caricaturale, traduite avec force par Michèle Lalonde dans son poème *Speak White*, commence à changer seulement à partir de la Révolution tranquille des années 1960. Les francophones du Québec prennent alors conscience de leur poids démographique et politique et mènent une série de réformes qui changeront les rapports de force entre francophones et anglophones.

La méthode mise au point par Lambert a été réutilisée dès les années 1980, très explicitement pour mesurer l'impact qu'ont pu avoir les progrès du français en termes de reconnaissance politique. En 1977, en effet, entre en vigueur la Charte de la langue française qui fait du français la seule langue officielle du Québec (un statut qu'il avait obtenu pour la première fois en 1974 seulement) et qui rend le français obligatoire dans l'affichage, dans l'enseignement, dans les milieux de travail. Progressivement, le français devient la langue commune dans l'espace public. Si les études observent une perception plus positive du français à la suite de l'adoption de la Charte, elles invitent néanmoins à deux nuances importantes. Premièrement, l'image plus positive du prestige du français a pris du temps avant de se matérialiser ; on note par exemple que les acquis sont encore très fragiles à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Deuxièmement, l'attrait de l'anglais ne s'est jamais démenti, même qu'on pourrait dire à certains égards que l'image de l'anglais est devenue elle aussi plus positive.

Cette évolution n'est pas surprenante. L'attrait de l'anglais sera renforcé dès les années 1980 et 1990 par le terrain que cette langue gagne comme langue internationale, ouverte sur le monde. Cette tendance ne faiblit pas depuis ; on note par exemple que le nombre de francophones qui fréquentent le cégep ou l'université anglophones augmente depuis le milieu des années 1990, résultat direct d'une ouverture plus grande au bilinguisme individuel (Olivier, 2017).

Cette situation n'affaiblit pas nécessairement l'attachement au français, qui en tant que langue maternelle demeure une composante identitaire importante. Il y a toute une série de travaux réalisés par le Conseil de la langue française dans les années 1980, 1990 et 2000 qui notent cet attachement ainsi que la volonté de défendre le français. Cela dit, l'inquiétude ressentie envers l'avenir du français ou les moyens perçus comme nécessaires pour renforcer la place du français dans l'espace public donnent lieu à des divergences d'opinion, surtout de nature générationnelle. Prenons les résultats d'un sondage mené par le groupe Léger en juillet 2021 auprès de 2 000 personnes[6] : 72 % des francophones du Québec (français langue maternelle[7]) se disent préoccupés de la situa-

(6) Groupe Léger (2021). Langue de travail et situation du français : sondage auprès des Québécoises et des Québécois.pdf. Rapport préparé pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. (Consulté le 11 avril 2024).

(7) Les Québécoises et Québécois issus de l'immigration (immigrants et enfants d'immigrants) se disent moins inquiets de l'avenir du français au Québec : c'est le cas de 47 % d'entre eux.

tion du français ; chez les plus jeunes (18-34 ans), c'est une personne sur deux qui partage cette inquiétude, alors que c'est plutôt le cas de trois personnes sur quatre chez les personnes de plus de 55 ans.

Il semble assez apparent que, pour les plus jeunes qui n'ont pas connu les luttes menées par les générations précédentes pour l'affirmation du français, la place du français est souvent vue comme une évidence. Cela dit, le même sondage nous apprend que les plus jeunes ne voient pas la promotion du français comme un sujet dépassé : ils accordent au contraire une grande importance au caractère français du Québec et à la promotion du français, sans pour autant en faire une priorité. Il ne semble donc pas y avoir d'indifférence chez les plus jeunes, comme on pourrait l'imaginer. Cela dit, il manque des données longitudinales, recueillies systématiquement auprès d'échantillons similaires, pour suivre de plus près l'évolution de l'opinion publique à propos de la fragilité perçue du français au Québec et de l'adhésion des Québécoises et Québécois aux initiatives visant à le protéger.

Une préoccupation tout de même. Dans un contexte où l'anglais est de plus en plus perçu comme la langue d'ouverture sur le monde par excellence et comme la langue de la diversité, comme c'est certainement le cas actuellement, le simple fait de se dire préoccupé de la situation du français peut être considéré comme inapproprié. Le climat tendu qui accompagne parfois les débats sur la langue peut avoir des effets pervers, lorsque la volonté d'affirmation du français est associée à un réflexe de renfermement sur soi, voire à de la xénophobie ou à du racisme :

> [...] t'sais souvent on entend dire euh / les francophones sont racistes parce qu'ils veulent vivre en français au Québec / parce qu'ils sont majoritaires / fait que dès que tu passes un commentaire / qui est en faveur du français / tu peux être vu comme quelqu'un / qui est étroit d'esprit [...] on dirait que ça / ça empêche parfois les gens d'avoir ce débat-là parce que / on peut pas parler ouvertement de ce- comment on vit cette situation-là ou de / c'est quoi nos craintes par rapport à ça. (*Corpus d'entrevues portant sur la situation linguistique montréalaise*, sous la dir. de Wim Remysen, 2011, entrevue H19-003 [homme de 23 ans])

Ce genre de représentations peut certainement nuire à l'idée du français comme langue publique commune et favoriser l'anglais qui n'est certainement pas plus accueillant à la diversité que le français, mais qu'on perçoit de plus en plus souvent comme tel.

4. La légitimité du français québécois

Passons à la question de la légitimité du français québécois comme variété de langue. Les premières années de la Révolution tranquille perpétuent un discours auquel les Québécoises et Québécois sont largement habitués depuis le 19e siècle, une époque marquée par la conviction qu'il faut parler comme les Français pour faire face à la minorisation croissante du français dans le contexte canadien et pour soutenir les revendications sur le plan des droits linguistiques des francophones. Rappelons que les anglophones, parfois sans même connaitre le français, ont longtemps qualifié de *French Canadian patois* (par opposition au *Parisian French*) la langue de leurs compatriotes francophones pour affaiblir leurs revendications[8].

L'image négative est à son paroxysme lorsqu'éclate, au début des années 1960, la querelle du joual à la suite d'une série de dénonciations dans la presse du français jugé déficient des Québécoises et Québécois. La polémique a été particulièrement alimentée par le livre *Les Insolences du Frère Untel* dont plus de 100 000 exemplaires ont été vendus dans les premiers mois après sa parution en 1960. Si, au départ, parler *joual* (ou parler *cheval*), c'est-à-dire baragouiner, parler de façon incompréhensible[9], est considéré comme un défaut des milieux populaires, on va rapidement considérer que le joual est la langue de tous les francophones du Québec et que c'est le symbole de leur déchéance linguistique.

Il y a de très nombreuses entrevues sociolinguistiques menées dans les années 1970 qui font état du sentiment d'illégitimité linguistique qui habite les francophones du Québec à l'époque. Plusieurs jugent négativement leur propre façon de parler et, de manière générale, le français parlé au Québec tout court. C'est ce qu'illustrent les propos tenus dans les deux exemples suivants qui proviennent d'entrevues réalisées dans la région de Sherbrooke et à Montréal :

> [E]st-ce que vous diriez que vous parlez bien ? – ah non / nous autres on parle / pas joual mais / proche / on / on saute su ben / on se force pas trop trop à / à prononcer pour / pourrait s'améliorer pas mal là-dessus / le Canadien-français grosse amélioration / à faire su ce bord là. (*Corpus sociolinguistique de l'Estrie*, sous la dir. de Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret, 1974, entrevue 172 [homme de 52 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

> Puis le joual est-ce-qu'on parle joual ? – Énormément. (ricanement) [...] C'est à moitié anglais, français: des paroles: c'est effrayant: Des phrases pas faites.
> Puis pensez-vous que quand on se compare par exemple à un Français qui vient de France: on est dévalorisé en comparaison ou: – Bien dans leur: pour le parler le français ils parlent très bien le français. Ils parlent très bien.

(8) Ces clichés ont la vie dure : encore en 2023, la Canadian Broadcast Corporation (CBC) a fait appel à un studio parisien pour faire traduire un de ses balados sous prétexte qu'une traduction faite au Québec ne se prêterait pas bien à une diffusion internationale. Elle s'est rétractée devant le tollé que cette décision a soulevé.

(9) À propos des origines et des divers sens de *joual*, voir l'article consacré au mot dans le Dictionnaire historique du français québécois.

> Puis est-ce-qu'on devrait parler comme eux-autres? – Bien: peut-être: pas avec leur accent, mais comme eux-autres le parlent. Ils le parlent très bien. Ils font: ils font bien moins de fautes que nous-autres on en fait. [...] C'est effrayant: Des fois ça ch: réellement tu-sais on s'aperçoit [...] ça choque l'oreille. (*Corpus Montréal 1971*, sous la dir. de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren, entrevue avec Gilberte C. [43 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

L'infériorité de la langue est un lieu commun fortement ancré dans l'imaginaire linguistique québécois que de nombreuses enquêtes réalisées au cours des soixante dernières années ont constaté et illustré à maintes et maintes reprises. Quelques exemples : en 1971, la majorité (58 %) des jeunes adolescents interrogés par Laberge et Chiasson-Lavoie sont d'avis que « le français parlé en France est un meilleur français que celui parlé au Québec » ; en 1982, 85 % des personnes qui ont participé à l'enquête de Hardt-Dhatt croient que « le français au Québec devrait être amélioré » ; et même encore en 1990, Tremblay nous apprend dans l'analyse des résultats de son enquête que six témoins sur dix jugent que « les Québécois parlent mal ».

Cela dit, le débat sur le joual a eu un effet subversif qui a progressivement affaibli le discours jusque-là dominant qui faisait de la norme franco-française l'ultime référence en matière de langue. En réaction aux discours de dénigrement, plusieurs ont répondu qu'il n'était pas réaliste d'exiger des francophones du Québec qu'ils parlent comme des Français. Plusieurs auteurs – dont, entre autres, Gérald Godin, Claude Jasmin, Michel Tremblay – ont commencé à utiliser de manière décomplexée la langue populaire des Québécoises et Québécois dans leurs écrits, ce qui a contribué à la valoriser. Grâce au succès que ces auteurs ont connu, la langue populaire trouvera aussi de plus en plus son chemin dans d'autres productions artistiques, comme la chanson.

Lentement mais surement, la perspective a ainsi commencé à changer et la dimension identitaire est ici centrale. Pour l'illustrer, prenons ces deux locutrices qui valorisent clairement le français du Québec tout en disant qu'il n'est pas parfait :

> [Ç]a m'ennuie assez on va dire [...] « tous les Français disent ci les Français disent ça dites ci dites ça » je-veux-dire quand même on a des expressions qui sont aussi bonnes que les leurs puis on est pas des Français on est des Canadiens c'est tout. Fait-que moi [...] j'aurais aimé mieux que au lieu de parler « à la française » puis toutes sortes d'affaires comme ça qu'on parle je-veux-dire un français bien prononcé qui: pas: pas mâcher des mots dire un l ou: dire un l mal formé puis tout ça savoir comment prononcer un l comme il faut puis tout ça, mais: pas à la française puis d'une façon qui nous vient naturelle. Plutôt canadienne, tournée vers le can: des expressions canadiennes. (*Corpus Montréal 1971*, sous la dir. de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren, entrevue avec Claudine C. [17 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

> [J]'ai ben des améliorations à apporter. Au point de vue prononciation pis tout ça. Mais je trouve que le québécois qu'on parle, c'est notre langue, pis euh, moi je suis [...] j'aime mieux, j'aime mieux parler le québécois que le français de France, disons, pis tout ça, qui nous est pas naturel, en fait. (*Corpus de français parlé à Trois-Rivières*, sous la dir. de Denise Deshaies, 1972, entrevue F.1.7 [femme de 50 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

Le renouveau social et identitaire introduit par la Révolution tranquille a permis aux Québécoises et Québécois de se voir comme une société francophone à part entière et d'assumer leurs spécificités en tant que francophones nord-américains. Une transformation que la montée du mouvement nationaliste et l'effervescence de plus en plus importante de la culture québécoise n'ont fait que renforcer par la suite.

Avant de revenir sur quelques travaux qui enregistrent le changement dans les attitudes, quelques évènements signalent bien que l'autodépréciation linguistique commence à s'atténuer dès la fin des années 1970. En 1977, les membres de l'Association québécoise des professeurs de français adoptent à l'unanimité une résolution selon laquelle il faut enseigner dans les écoles « le français standard d'ici », donc « du Québec ». À la même époque, le Québec a été un chef de file en matière de féminisation et n'a pas hésité à emboiter le pas dans ce domaine, même si cela a longtemps signifié qu'on s'écartait ainsi de l'usage français. L'histoire récente de la lexicographie québécoise témoigne également d'un changement positif, sachant que le Québec a connu depuis la fin des années 1980 plusieurs grands projets de dictionnaires globaux[10], le dictionnaire numérique *Usito* étant le dernier-né de cette mouvance (et il a déjà plus de dix ans). Et dernier exemple, le modèle normatif radio-canadien, donc le modèle linguistique de la radio et de la télévision publiques, est très révélateur du changement de perspective : on observe une progression constante de traits de prononciation québécois chez les animatrices et animateurs depuis les années 1970 (Chalier [2019] a étudié par exemple la progression de l'assibilation, lorsqu'on prononce *tsu dzis* plutôt que *tu dis*, un trait distinctif important du français québécois).

De toute évidence, les lieux communs à l'origine d'une certaine dévalorisation du français québécois n'ont pas entièrement disparu et ils font régulièrement surface. Mais la transformation de l'imaginaire linguistique ne fait pas de doute et ce changement est bien enregistré par plusieurs études sociolinguistiques. En témoignent par exemple les résultats d'une étude menée à trois reprises (en 1983, 1998 et 2004) pour le compte de l'Office québécois de la langue française. Cette étude montre bien que les réponses faisant preuve d'une certaine autonomie linguistique sont plus nombreuses dans les résultats les plus récents obtenus en 2004 : les mots « d'ici » sont considérés comme une richesse par un plus grand nombre de personnes ; on est plus nombreux à penser que les québécismes ne font pas obstacle à la compréhension avec les autres francophones ; et une très forte majorité des répondants jugent normal « que certains mots couramment utilisés au Québec ne soient pas les mêmes qu'en France » (Maurais, 2008).

(10) Plutôt que des dictionnaires différentiels, comme dans les autres pays francophones qui se sont dotés de descriptions lexicographiques. Les dictionnaires globaux (ou généraux) décrivent toutes les ressources lexicales utilisées par les francophones du Québec, qu'il s'agisse ou non de québécismes.

Cette évolution est confirmée par les études perceptuelles. Plutôt que d'interroger les gens sur leurs opinions en matière de langue, on demande aux personnes qui participent à ce type de recherches expérimentales d'exprimer leur appréciation de voix entendues dans des enregistrements sonores. Les études de ce genre confirment la valorisation d'une norme orale québécoise. L'étude la plus récente dans ce domaine, réalisée par Marc Chalier (2021), montre bien la légitimité accordée aux prononciations *pâte* [pɑt], *trois* [tʁwɑ], *fête* [fɜt] et *ville* [vɪl] plutôt que [pat], [tʁwa], [fɛt] et [vil], les prononciations québécoises étant jugées plus adaptées à la télévision ou encore à l'enseignement du français à des non-francophones. Les études qui adoptent une telle démarche sont tout à fait complémentaires à celles qui sondent plus directement les opinions des Québécois en matière de langue ; on sait en effet que les stéréotypes ambiants sont souvent bien enracinés et qu'ils ne correspondent pas toujours aux critères qui guident réellement et concrètement la façon dont les variétés sont perçues et évaluées.

5. Pour conclure

Il est indéniable que le rapport à la langue française des Québécoises et Québécois a positivement changé depuis les années 1960. Les francophones du Québec ne perçoivent plus leur langue, ni leur variété de langue, comme étant de second rang, une évolution bien documentée par diverses recherches menées par les sociolinguistes au cours des dernières décennies. Cela dit, la légitimité du français (par rapport à l'anglais) et du français du Québec (par rapport aux autres variétés de français) n'est pas entièrement acquise et demeure, pour certaines personnes, une source d'insécurité.

En terminant, malgré la richesse des travaux menés sur le sujet, certains angles morts demeurent et méritent qu'on s'y arrête dans l'avenir. La surreprésentation des milieux scolaires et urbains – deux terrains privilégiés par les sociolinguistes – doit nous mettre en garde de généraliser certaines observations. Certaines recherches donnent à penser qu'il y a un plus fort attachement au français, tout comme un appui plus important à l'idée d'une norme québécoise, en dehors de Montréal (Oakes, 2010, 2018). Par ailleurs, pour bien comprendre la dynamique sociolinguistique québécoise actuelle, il faut une plus grande prise en compte de certaines voix laissées dans l'ombre. Je pense notamment aux Québécoises et Québécois qui, tout en n'ayant pas le français comme langue maternelle, adoptent le français comme langue d'usage et contribuent au fait français au Québec.

6. Références bibliographiques

- Chalier, M. (2019). La norme de prononciation québécoise en changement (1970-2008) ? L'affrication de /t, d/ et l'antériorisation de /ɑ̃/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada. *Revue canadienne de linguistique, 64*(3), 407-443.
- Chalier, M. (2021). *Les normes de prononciation du français : une étude perceptive panfrancophone*. De Gruyter.
- Corbeil, J.-C. (2007). *L'embarras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Québec Amérique.
- Hambye, P. (2009). Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues « étrangères ». *Langage et société, 129*, 29-46.
- Hardt-Dhatt, K. (1982). *Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec*. Office de la langue française.
- Laberge, S. et Chiasson-Lavoie, M. (1971). Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques. Dans Regna Darnell (dir.), *Linguistic Diversity in Canadian Society* (p. 89-126). Linguistic Research.
- Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C. et Fillenbaum, S. (1960). Evaluational Reactions to Spoken Languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology, 60*(1), 44-51.
- Martineau, F., Remysen, W. et Thibault, A. (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*. Éditions Ophrys.
- Maurais, J. (2008). *Les Québécois et la norme : l'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*. Office québécois de la langue française.
- McAndrew, M. (2010). *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Presses de l'Université de Montréal.
- Oakes, L. (2010). Lambs to the Slaughter? Young Francophones and the Role of English in Quebec Today. *Multilingua, 29*, 265-288.
- Oakes, L. (2018, aout). Pluricentric linguistic justice: a normative approach to linguistic authority across national boundaries. [Communication]. *Multidisciplinary approaches in language policy and planning Conference*, Toronto, Canada.
- Olivier, C.-É. (2017). *Langue et éducation au Québec : enseignement collégial*. Office québécois de la langue française.
- Remysen, W. (2010). La politique linguistique des médias publics au Québec et en Flandre : de quelle conception de la langue est-il question ? Dans W. Remysen et D. Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies* (p. 115-150). Presses de l'Université Laval.
- Remysen, W. et Rheault, A.-H. (2023). La linguistique populaire dans la Romania : le français au Québec. Dans L. Becker, S. Herling et H. Wochele (dir.), *Manuel de linguistique populaire* (p. 423-447). De Gruyter.

- Remysen, W. et Vincent, N. (2023). Jean-Claude Corbeil (1932-2022) : le destin de la langue française au Québec. Dans *Les 100 ans de l'Acfas : 50 portraits de chercheurs et chercheuses* (p. 156-159). Éditions Cardinal.
- Tremblay, L. (1990). Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, 9*(3), 197-221.

Échanges

Ginette Galarneau
Monsieur Remysen, pouvez-vous expliquer en quoi les Québécois sont les Flamands du Canada ?

Wim Remysen
[Rires.] Je l'ai fait exprès, étant flamand d'origine…

Paul de Sinety
Dan souhaite réagir, je pense.

Dan Van Raemdonck
Je voudrais juste faire remarquer que les Flamands sont majoritaires en Belgique, c'est-à-dire dans l'État fédéral, ce qui n'est pas le cas au Québec. La situation n'est pas la même.

Wim Remysen
Je me disais bien que ça allait provoquer des réactions, c'est réussi. [Rires.]
Pour moi, il y a – évidemment toute comparaison est toujours un peu boiteuse – beaucoup de liens et de parallèles à faire entre les Flamands et les Québécois parce que les Flamands, tout majoritaires qu'ils soient dans le contexte belge, ont aussi mené des luttes pour la langue et la protection de la langue. Je pense que beaucoup de Flamands en 2022 ont des réflexes qu'on retrouve aussi au Québec par rapport à la défense de la langue – même s'il parait qu'au Québec, les jeunes générations ont perdu la conscience de ces luttes-là. On pourrait comparer par exemple des évènements qui vont être très médiatisés. Ainsi récemment au Québec, le PDG d'Air Canada, qui habite Montréal, a étalé toute

son ignorance du français devant un parterre d'hommes d'affaires réunis à Montréal. Ça a soulevé beaucoup d'indignation dans la presse francophone, à raison d'ailleurs, parce qu'on ne comprend pas pourquoi quelqu'un comme lui n'a jamais pris la peine d'apprendre le français. Je suis convaincu qu'en Flandre, une telle situation provoquerait aussi beaucoup de réactions fortes. Et je l'ai fait un peu exprès de le dire parce que je pense qu'on oublie que, même si Flamands et Québécois ne partagent pas la même langue, il y a néanmoins une compréhension mutuelle entre eux, sachant que le contexte a un certain nombre de similitudes.
Et juste pour rebondir avant que j'oublie, si tu me permets, je pense que les Flamands se perçoivent aussi comme une minorité à bien des égards, même si, objectivement parlant, c'est une majorité.

Dan Van Raemdonck
J'enseigne à la Vrije Universiteit van Brussel (VUB), qui est l'université flamande de Bruxelles. Dans le cadre politique belge, il est question de se battre pour son identité flamande. Mais à l'intérieur de la Flandre, par exemple, ce n'est pas du tout le cas, même au niveau des universités, auprès des jeunes. Par exemple, jusqu'il y a peu, la VUB n'organisait pas de cours de néerlandais langue seconde. Moi qui suis francophone, j'ai presque dû le demander. Ce qui veut dire que le néerlandais n'était pas considéré comme une langue d'apprentissage digne d'être enseignée pour les gens qui aimeraient l'enseigner.

Wim Remysen
Je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis.

Dan Van Raemdonck
Tu peux ne pas être d'accord, bien sûr. Cependant, factuellement, le néerlandais à la VUB est enseigné de la même manière que n'importe quelle langue, même si c'est une langue maternelle et première. Alors que du côté francophone, par exemple, si tu dois apprendre le français c'est la langue majoritaire. Ça m'avait toujours frappé justement à quel point il y a cette espèce de contradiction entre cette volonté de réaffirmer la langue, ce que je trouve légitime dans une autre mesure, mais aussi le peu de marque, de travail, de praxis à l'égard de ça au niveau de l'enseignement de la langue. C'est pourquoi je ne pense pas que ce soit la même chose au Québec. C'est particulier, mais je ne pense pas que ce soit la même chose.

Wim Remysen
Oui. Mais, ce matin, quand Leyla Tielemans nous a présenté les résultats de l'enquête menée auprès des étudiants, j'ai été frappé par la contradiction qu'il y avait entre le néerlandais, langue perçue comme utile du point de vue socioprofessionnel, et le néerlandais, langue perçue négativement du point de vue esthétique. Ces discours envers le néerlandais circulent encore en Belgique. Et ce sont aussi des discours qu'on trouve au Canada anglophone envers le français. Donc, de ce point de vue-là, il y a des similitudes entre les deux.

Dan Van Raemdonck
Oui, mais ce qui a beaucoup évolué, c'est la demande des francophones d'apprendre le néerlandais pour des raisons socioéconomiques liées au travail. C'est pourquoi le néerlandais est monté très haut dans la demande et dans l'offre. Tandis que les néerlandophones apprennent de moins en moins le français parce qu'ils trouvent qu'ils en ont de moins en moins besoin.

Wim Remysen
Mais ça reste quand même la deuxième langue obligatoire ou la première langue étrangère obligatoire.

Paul de Sinety
Si je peux me permettre, nous ne sommes pas exactement dans le sujet, enfin en tout cas pas complètement dans le sujet qui concernait votre intervention, donc je propose de poursuivre cette conversation ce soir, il y aura de l'ambiance. [Rires.]
Pour ma part, j'ai une interrogation. Vous dites, Wim, que plus de la moitié des jeunes sont inquiets, éprouvent une inquiétude quant à la situation de la langue française aujourd'hui. Et pourtant, ils n'ont pas la conscience – il me semble en tout cas qu'elle est moins vive que celle des générations qui les précèdent – de l'importance politique de la langue. Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction ?

Wim Remysen
On en parlait ce midi avec certains collègues. Premièrement, je pense qu'il est important de rappeler que, dans ce sondage-là en particulier, une part des jeunes se dit préoccupée, donc ce n'est pas vrai de dire que les jeunes ne se préoccupent pas du tout de cette priorité-là. Mais ce qui revient beaucoup dans les discours, je crois, c'est qu'il y a d'autres priorités dont il faut s'occuper d'abord. De nos discussions de ce midi, il est ressorti que le succès que la politique linguistique au Québec a connu permet maintenant aux plus jeunes générations de vivre de manière décomplexée en français. Ceci n'était pas le cas auparavant, et c'est certainement un élément qui teinte le rapport à la langue. Il ne me semble donc pas que ce soit contradictoire de ce côté-là.

Paul de Sinety
On sait que, parmi les jeunes générations, il y a une conscience aigüe autour des questions environnementales. Est-ce qu'il ne peut pas y avoir un travail – puisqu'il s'agit dans le fond de bâtir une diversité des langues, une sorte de biodiversité des langues à travers le maintien de la langue française au Québec –, une pédagogie qui puisse partir d'un constat de la protection de l'environnement et de la biodiversité vers un constat de la protection de la promotion de l'environnement linguistique ?

Wim Remysen
Il est certain que les plus jeunes ne sont pas conscients des éléments que j'ai rappelés plus tôt par rapport à l'histoire de la langue au Québec : ils connaissent mal l'histoire de la politique linguistique du Québec. Donc je pense que de ce point de vue-là, il y a aussi une sensibilisation à faire.

Philippe Hambye
On a évoqué l'inquiétude et le fait d'être préoccupé. Or, je pense qu'il y a une différence. Être inquiet, être préoccupé, être concerné, ce n'est pas tout à fait la même chose. Et je pense que c'est là qu'il pourrait y avoir des contradictions dans le sens où on peut penser que « ça ne va pas pire », mais on reste quand même attentif. Peut-être que c'est aussi la limite des travaux quantitatifs par rapport aux enquêtes qualitatives. Il faudrait poser des questions pour mieux saisir en fait justement ce qui, à mon avis, n'est sans doute pas une contradiction, mais est le résultat d'une situation ambivalente, qui n'est ni blanche ni noire.

Paul de Sinety
Derrière « inquiétude », on entend aussi le mot « insécurité ».

Philippe Hambye
Tout à fait. Et c'est pour cette raison que c'est intéressant : parce que les répondants ne sont peut-être pas inquiets, mais préoccupés, et qu'il ne s'agit pas tout à fait de la même chose. En tout cas, on peut jouer avec ces termes pour essayer de mieux saisir ce qu'il en est.

Paul de Sinety
À creuser, en effet. Je propose d'en rester là et de remercier, encore une fois, Wim Remysen.